



La newsletter des infirmières et des infirmiers libéraux du Grand Est

L'ÉDITO

« Transmissions » en est à sa troisième édition et notre équipe prend plaisir à la partager avec vous. Dans cet envoi, nous vous invitons à découvrir la carte de coordination de soins qui vous a été présentée dans Transmissions 2 et dont nous avons lancé l'expérimentation dans 6 villes pilotes du Grand Est. N'hésitez pas à nous faire remonter vos besoins par mail à secretariat@urpsinfirmiergrandest.com.

Côté actions, je commencerai par vous parler du Diplôme d'État d'Infirmier en Pratique Avancée (IPA), un cursus universitaire reconnu qui ouvre aux infirmières et infirmiers en exercice les portes d'une spécialisation. Je tiens par ailleurs à vous rappeler que des formations à l'ETP sont mises sur pied à votre intention en coordination avec 4 organismes de la région. Des sessions s'offrent à vous à Nancy, Reims et Strasbourg. Découvrez-les sur le site internet de l'URPS !

Ce numéro est aussi l'occasion de faire un retour sur les événements qui ont rythmé notre calendrier. Je pense notamment à la Journée des Infirmiers Libéraux et à la réunion d'information pour les nouveaux installés qui se sont tenues respectivement à Gérardmer, dans les Vosges le 21 mars et à Remilly près de Metz, le 25 avril derniers. Je pense également à notre participation au Salon Cité Santé à Nancy, aux côtés des autres URPS du Grand Est.

Vous découvrirez enfin le deuxième volet de notre série d'entretiens consacrés à des membres élus de l'URPS : un rendez-vous qui vous permet de faire plus ample connaissance avec vos représentants.



Bonne lecture à toutes et à tous !

Nadine Delaplace,
Présidente de l'URPS
Infirmier Grand Est

À lire aussi :

- Page 2
Journée de l'infirmière :
salle comble à Gérardmer
- Page 3
Cité Santé Nancy :
L'URPS fait stand commun
- Page 4
Installation en libéral :
un kit pour bien démarrer

Universitarisation

IPA : une spécialité pour l'avenir



Le cursus était très attendu. Il est désormais proposé par l'Université de Lorraine et demain par celles de Strasbourg et Reims avec l'appui de l'URPS infirmier Grand Est et le soutien de l'ARS Grand Est.

Ce cursus, c'est le Diplôme d'État d'Infirmier en Pratique Avancée (IPA), une formation reconnue au grade de master qui permet aux infirmières et infirmiers pouvant justifier de trois années d'expérience de décrocher une spécialisation en pathologies chroniques, dialyse-néphrologie ou onco-hématologie.

Lire aussi
"L'entretien", page 3

Formation

Éducation Thérapeutique du Patient : c'est à vous de jouer !

L'Éducation Thérapeutique du Patient est un enjeu de santé publique et une opportunité pour les infirmières libérales, dont l'URPS a fait l'une de ses priorités.

Le plan de santé 2022 entend favoriser la prévention et l'accompagnement de la prise en charge des maladies chroniques. Il s'appuie pour cela sur la création de nouvelles entités : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé, Équipe de Soins Primaires qui demandent l'intégration de programmes d'éducation thérapeutique.

L'URPS à vos côtés

Consciente de l'enjeu pour la profession, l'URPS Infirmier Grand Est s'est tout naturellement saisie de la question. Dans le cadre du CPOM signé avec l'ARS, elle propose aujourd'hui des modules "Éducation Thérapeutique du Patient" aux IDELS qui n'ont pu en bénéficier au cours de leur formation initiale. Ces sessions niveau 1 d'une durée de 40 h



sont dispensées par 4 organismes présents dans la Région Grand Est : Form'avenir, Pôle Formation, IPCEM et IREPS. À l'issue de ce module, les infirmières ont l'opportunité de poursuivre leur parcours en vue d'obtenir un Diplôme Universitaire (DU) en éducation thérapeutique, ce qui leur permet de créer et de mettre en œuvre des projets d'ETP.

Tous les renseignements pratiques sur :
www.urpsinfirmiergrandest.com/actualites/



Événement

Journée de l'infirmière : salle comble à Gérardmer

Convivialité, information et liberté de ton. Cocktail réussi pour la première journée de l'infirmière de l'année organisée par l'URPS Grand Est dans les Vosges, le 21 mars dernier.



Une centaine d'infirmières et d'infirmiers libéraux du Grand Est, venus pour la plupart des Vosges, se sont retrouvés le 21 mars dernier à Gérardmer pour une journée d'information et d'échanges directs autour de l'évolution de la profession. Au cœur de la matinée, une première table-ronde a permis aux intervenants, Nadine Delaplace, présidente de l'URPS Grand Est, Thierry Péchey, vice-président de l'URPS Grand Est, Alain Couval, délégué Territorial de l'ARS Grand Est et Pascal Enrietto, Directeur de la CPAM des Vosges, de faire le point sur la transformation des modes d'exercice (ESP, CPTS) prévue par la loi Santé 2022.

Des avancées concrètes

Ponctué par des échanges directs avec la salle, ce temps fort a été notamment marqué par l'annonce du recrutement d'un(e) chargé(e) de mission qui aura pour rôle d'accompagner les professionnels dans la mise en place des Équipes de Soins Primaires (ESP) : une création de poste financée par l'ARS Grand Est.

La journée s'est poursuivie par une présentation de l'Ordre Infirmier et un point d'étape sur les différentes avancées de l'URPS : la généralisation des examens de prévention de santé à l'ensemble des infirmières et infirmiers libéraux du Grand Est, l'expérimentation de la carte de coordination des soins sur six secteurs pilotes, le lancement des formations à l'éducation Thérapeutique du Patient (ETP) et l'Hospitalisation à domicile (HAD).

Et vous, MSP, ESP, CPTS, ça vous parle ?

Sandrine, Edwige, Brigitte et Séverine étaient présentes à Gérardmer. Témoignages.

Séverine : « C'est vital »

« Notre maison de Santé a été créée en 2007, presque comme une évidence. Nous sommes situés en fond de vallée et le manque d'attractivité nous incite à nous regrouper. Un projet de Pôle santé organisé en CPTS est à l'étude pour toute la vallée. C'est vital pour maintenir les équipes médicales en place... À titre d'exemple, la nôtre a enregistré ces dernières années cinq départs en retraite non remplacés. L'heure est donc plus que jamais à l'entraide et au travail en équipe. »



Séverine Grisvard,
Le Thillot (88)

Brigitte : « Intéressée par l'ESP »

« Mon cabinet d'infirmiers partage ses locaux avec un médecin, deux kinésithérapeutes, deux orthophonistes, un pédiatre et une diététicienne. Aujourd'hui, nous envisageons d'aller plus loin en

intégrant une structure pluriprofessionnelle. Le dispositif ESP nous intéresse et je suis venue à cette réunion pour obtenir des informations sur le sujet. J'ai notamment appris que l'URPS allait recruter un chargé de mission pour accompagner



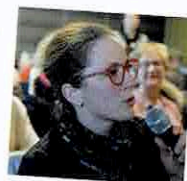
les infirmières dans ce domaine. À l'évidence, ce sera une aide précieuse. »

Brigitte Bailly
Lunéville (54)

Edwige : « C'est tout récent »

« Le cabinet où je travaille vient d'intégrer la Maison de Santé de Cornimont. C'est tout frais ! La mairie de Cornimont a construit le projet en consultant tous les professionnels de la commune. J'en espère une facilité de travail au quotidien, un meilleur confort de travail et c'est le but de la coordination, une amélioration de la réponse apportée au patient.

C'est la première fois que j'assiste à ce type de journée. J'ai apprécié la qualité des échanges et des informations. L'URPS m'apparaît comme une instance de proximité. On sent qu'on peut être



épaulée. C'est important, parce que l'infirmière libérale qui travaille seule dans son coin, c'est fini ! »

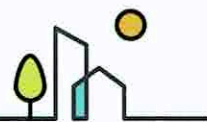
Edwige Villemain,
Cornimont (88)

Sandrine : « Donner du sens »

« On apprend toujours quelque chose dans ces réunions. Depuis ce matin, je sais ce qu'est une CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé). J'ai également apprécié l'échange très libre que nous avons pu avoir avec le directeur général de l'ARS. C'était très éclairant. Mais pour moi, le plus important, ce sont les échanges avec les autres professionnels. Pour la réunion précédente, à Troyes, je suis venue avec une de mes collègues de la Maison de Santé. Cette fois, c'est avec une autre. Je les invite chacune à leur tour. Je suis une habituée. »

Sandrine Audinot,
Vicherey (88)





Action

Cité Santé Nancy

L'URPS fait stand commun

Cité Santé Nancy est un rendez-vous attendu par tous les professionnels de santé du Grand Est. L'URPS était de la partie pour la troisième année consécutive.

Les 15 et 16 mars dernier, l'URPS Infirmier Grand Est était présente au Centre de Congrès Prouvé à Nancy pour la 4^{ème} édition du Salon Cité Santé. Signe d'une interprofessionnalisation qui gagne chaque jour du terrain, notre équipe faisait stand commun avec d'autres URPS du Grand Est : médecins, masseurs-kinésithérapeutes...

Un point de rencontre

Salon à taille humaine dédié à l'e-santé, Cité Santé propose chaque année deux jours d'échanges et de démonstrations. Un rendez-vous qu'ont, semble-t-il, apprécié les infirmières et futurs diplômés qui sont venus en nombre à la rencontre de notre équipe.



L'entretien

“ Les infirmières parlent pour les infirmières ! ”

Rencontre avec Marie-Christine, Trésorière-adjointe et pilote du dossier "Infirmière de Pratique Avancée" au sein de l'URPS Infirmier Grand Est.

Infirmière libérale depuis 20 ans, Marie-Christine Bauchot exerce en Meuse près de Commercy. C'est au sein de son syndicat infirmier qu'elle a découvert l'existence de l'URPS, jeune instance née en 2010. Pourquoi s'y être impliquée ? « Je trouvais que les infirmières n'avaient pas assez de porte-paroles et que, de fait, les idées de la base n'étaient pas suffisamment entendues. J'ai pensé que l'URPS pouvait être un excellent ambassadeur pour la profession : il est important que ce soit des infirmières qui parlent au nom des infirmières ! »

Membre du bureau et trésorière-adjointe de l'URPS Infirmier Grand Est depuis 2016, Marie-Christine s'est impliquée dans plusieurs commissions, à commencer par la commission « Universitarisation », où elle pilote le dossier « Infirmière de pratique avancée ».

IPA : le Grand Est en pointe

« Un décret de juillet 2018 permet aux infirmières en activité depuis au moins trois ans d'accéder à une formation universitaire de grade master, rappelle Marie-Christine, avec la perspective d'exercer un nouveau métier, celui d'Infirmière de Pratique Avancée (IPA). » Dix universités



Marie-Christine Bauchot, Trésorière-adjointe de l'URPS Infirmier Grand Est.

ont ouvert ce cursus dès la rentrée dernière. L'Université de Lorraine en faisait partie. Elle sera rejointe l'an prochain par les universités de Strasbourg et de Reims. « Notre région est en pointe et c'est une chance, l'ARS Grand Est propose d'indemniser les infirmières qui s'engagent dans cette formation sur deux ans, qui prévoit un tronc commun en première année et trois spécialités au choix en deuxième année : pathologies chroniques, dialyse-néphrologie, onco-hématologie. »

Le recrutement se fait via Parcoursup avec présentation d'une lettre de motivation et d'un projet professionnel de travail en MSP, en ESP ou en CPTS.

Une rémunération supérieure ?

Tout n'est pas encore bouclé, notamment au regard des rémunérations. « Mais on sait qu'à terme, l'infirmière de pratique avancée assurera le relais entre le médecin et l'infirmière... Pour un niveau de compétence plus élevé, on est en droit de réclamer une rémunération elle aussi supérieure. »



Agenda

Installation en libéral : un kit pour bien démarrer



Rien de tel qu'une réunion d'accompagnement pour se lancer du bon pied dans le monde libéral.

Le 25 avril dernier, elles étaient une trentaine à avoir fait le déplacement à Remilly (Moselle) pour une journée de présentation consacrée à l'installation en libéral.

Mode d'emploi

Rappelons que l'URPS Infirmier Grand Est s'est associée à l'Agence Régionale de Santé, à la CPAM et à l'Ordre des Infirmiers pour proposer à celles et ceux qui font le choix de

l'installation en libéral de faire plus ample connaissance avec les règles professionnelles et conventionnelles liées à leurs nouvelles missions. Ces journées de présentation organisées tout au long de l'année s'adressent aussi bien aux infirmiers(ères) installé(e)s qu'à leurs remplaçant(e)s.

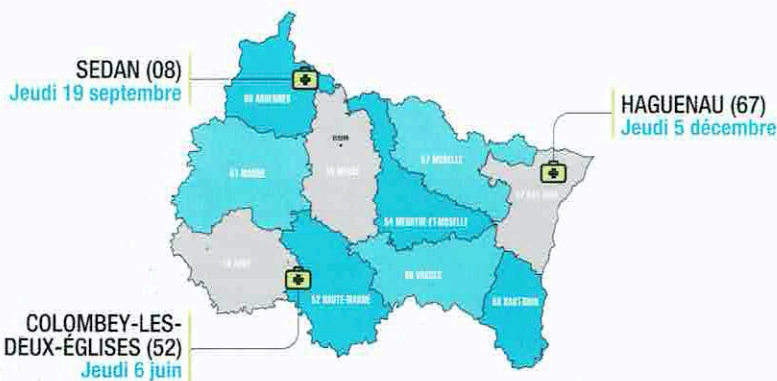
Les dates prochaines sur
www.urpsinfirmiergrandest.com
rubrique agenda

Vous êtes adhérent(e) de l'URPS !

Tout(e) infirmier(ère) libéral(e) contribue au travers du paiement de ses charges URSSAF au financement de l'URPS. Vous en êtes donc membre de plein droit. C'est la raison pour laquelle vous recevez cette édition de Transmissions.

N'hésitez pas à le faire savoir à vos collègues pour qu'ils nous fassent parvenir leurs coordonnées et reçoivent comme vous, en retour, l'ensemble de nos informations, par mail ou voie postale.

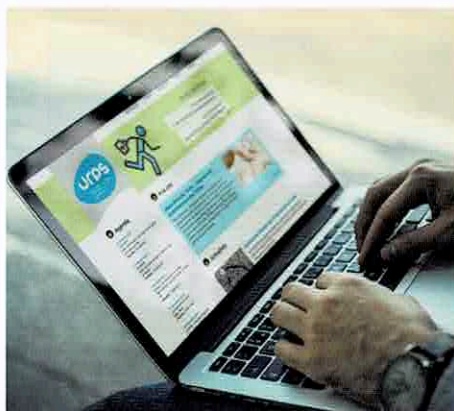
Journées de l'infirmière libérale : vos prochains rendez-vous



Vous informer

Retrouvez votre
URPS en ligne

- Site Internet
www.urpsinfirmiergrandest.com
- Facebook
URPS Infirmier Grand Est
- Twitter
URPS Infirmier Grand Est



Directrice de la Publication :
Nadine Delaplace

Responsable de la communication :
Julien Boehringer

Conception-réalisation :
ABRACADABRA • 03 83 32 81 83

URPS Infirmier GRAND EST
3 boulevard des aiguillettes
54500 Vandœuvre lès Nancy
secretariat@urpsinfirmiergrandest.com
Tél. : 06 83 76 63 47